

NOS CANDIDATS



Mme DUHEN Françoise
Arrageois / Saint-Nicolas



M. YVART Régis
Côte d'Opale / Outreau



Mme BRAS Cathy
Arrageois / Arras-Méaulens



M. HUGARD Michel
Hénin-Carvin / Carvin



Mme GUY Patricia
Béthune-Bruay / Auchel



M. QRITA Mohammed
Arrageois / Arras-Beaudumont



Mme DUVIVIER Danièle
Audomarois / Longuenesse



M. CATANIA Vincent
Lens-Liévin / Avion



U.F.C QUE CHOISIR 62 A PLUS QUE JAMAIS BESOIN DE VOUS : VOS VOTES FONT NOTRE FORCE POUR DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS AUPRÈS DE PAS-DE-CALAIS HABITAT

Après l'annulation des élections et l'absence pendant 9 mois de représentants de locataires, l'UFC Que Choisir 62 est de nouveau candidate au Conseil d'Administration de Pas-de-Calais habitat pour vous représenter et vous défendre pour les 3 années à venir.

- Totalement indépendante des formations politiques, syndicales, professionnelles, des établissements financiers et des organes de presse,
- riche de son expérience acquise depuis plus de 40 ans dans le Pas de Calais avec ses permanences, le traitement de litiges, les actions en justice, ses participations aux commissions de surendettement, logement insalubre...
- et, depuis 13 ans, fortement engagée dans les instances de Pas-de-Calais habitat (conseil d'administration, bureau, commission d'attribution de logement, commission d'appel d'offres...). Notre taux de réussite est grand, malgré tous les obstacles mis par Pas-de-Calais habitat depuis 2 ans pour répondre à vos réclamations soutenues par l'UFC (au lieu d'environ 50 réclamations par an, aujourd'hui 167 sont en attente de réponse).

Nous voulons :

- Des résidences propres et bien entretenues
- Des réponses claires et rapides du bailleur à nos questions et réclamations
- Un logement de qualité, respectueux de l'environnement à un prix abordable
- Des charges (chauffage, eau, personnel...) faibles et dont le calcul est facilement compréhensible : aujourd'hui nous mettrons Pas-de-Calais habitat en demeure de le faire
- Être bien dans notre logement et notre quartier (présence suffisante de personnel qui veille à la tranquillité et intervient plus efficacement contre les incivilités)
- Être consultés et écoutés sur tout ce qui concerne notre logement, notre immeuble, notre quartier, et informés des décisions
- Faire reconnaître nos droits.

Locataires de Pas-de-Calais habitat, les candidats de l'UFC Que Choisir connaissent les mêmes problèmes que vous.

Votez pour des candidats proches de vous et actifs, rejoignez-nous pour soutenir les actions que nous menons au service des consommateurs.

Ensemble nous garderons la main sur notre avenir.

L'Union fédérale des consommateurs Que Choisir du Pas-de-Calais est depuis plus de 40 ans au service des habitants avec des permanences sur tout le département.

Les candidats que vous allez élire continueront à agir avec vous pour :

- **Limitier les loyers** et veiller à ce que **les charges baissent** grâce à des travaux de rénovation thermique
- Maîtriser les prix des charges (**frais de personnel**, gaz, eau, électricité, contrats d'entretien...) par une gestion rigoureuse, une transparence complète sur les facturations et une recherche d'économies d'énergie. Nous continuerons d'utiliser notre **OBSERVATOIRE de l'évolution des charges** et de la maîtrise de l'énergie
- **Vous proposer l'achat groupé d'énergie** avec l'UFC nationale, puisque Pas-de-Calais habitat a refusé de s'associer aux 16 bailleurs sociaux régionaux qui le font
- **Évaluer les résultats** des expérimentations d'économie d'énergie par les rénovations thermiques
- Veiller à la **continuité des bons services des prestataires** et assurer à l'entrée dans le logement, **que les travaux nécessaires ont été effectués ainsi qu'un état des lieux précis remis par écrit**
- Dans les opérations de construction et de réhabilitation, **privilégier la qualité de vie des locataires** plutôt que les coûteuses opérations de prestige
- Instaurer une véritable **concertation** et un réel **dialogue** du bailleur avec les locataires, notamment **lors des attributions de logement** et des mutations, et aussi lors des gros travaux (**participation aux cafés-conversations** pour aider les locataires à exprimer leurs souhaits)
- Dans les opérations de démolition et relogement, **s'assurer d'une bonne consultation des locataires et du respect de leurs choix**, et veiller au bon déroulement des opérations. À cet effet, nous réalisons des **enquêtes de satisfaction sur les résultats auprès des locataires et nous les portons à la connaissance du bailleur.**
- **Vous faire profiter de notre expérience** dans le **traitement des dossiers de surendettement et autres sujets de consommation**, afin d'aboutir à une solution positive.
- Conscients du **vieillessement** de la population (25% des locataires ont plus de 65 ans), nous sommes vigilants pour que les travaux d'amélioration de l'habitat (**douche...**) concernent les personnes à **mobilité réduite** et que le nombre de logements adaptés soit en large augmentation.
- Conscients aussi des difficultés que rencontrent les **jeunes** de moins de 30 ans pour obtenir un logement correct, nous veillons à ce qu'ils puissent accéder à des logements correspondant à leur situation financière.
- Nous prenons toute notre part dans le **combat contre l'isolement** qui touche une grande partie d'entre nous et soutenons toutes les initiatives dans ce domaine.
- Nous avons le **souci d'être proches de vous, de vous écouter et de suivre vos réclamations**, c'est pourquoi nous avons mis en place des **permanences** à plusieurs endroits du département et un **site internet** (voir ci-contre les coordonnées).

VOUS INFORMER

NOTRE SITE INTERNET LOCAL

La suppression par Pas-de-Calais habitat de son journal aux locataires (Dialogue, puis C'est Chez Moi) depuis juin 2018 nous empêche désormais de pouvoir communiquer régulièrement avec vous. C'est pourquoi nous avons créé pour vous une rubrique intitulée **"La Vie des HLM"** sur notre site internet local artois.ufcquechoisir.fr. Cette rubrique est mise à jour toutes les 2 semaines.

TWITTER @UFC_Artois

COMMENT NOUS CONTACTER

UFC QUE CHOISIR ARTOIS

Maison des Sociétés - 3^{ème} étage,
16, rue Aristide Briand - 62000 ARRAS
Tél. : 03 21 23 22 97
contact@artois.ufcquechoisir.fr
Ouverte du lundi au vendredi
9h à 12h et 14h à 17h ou sur rendez-vous

NOS PERMANENCES

UFC QUE CHOISIR ARTOIS

■ ARRAS

Maison des Sociétés (adresse et horaires, voir ci-dessus)

PERMANENCE SPÉCIFIQUE PAS-DE-CALAIS HABITAT : le jeudi de 14h à 17h

AUTRES PERMANENCES SPÉCIFIQUES : surendettement, construction, crédit, copropriété, auto, ...

■ BAPAUME

3 rue Jean-Baptiste Lequette (ancienne poste), vendredi 9h à 11h

■ BÉTHUNE

La Charité, rue Fernand Bar, lundi 14h à 17h

■ CARVIN

Maison de l'initiative et de la citoyenneté, Avenue de la République, jeudi 15h à 18h

■ LENS

45 rue François Gauthier, mercredi et vendredi 14h à 17h

■ ST-POL-SUR-TERNOISE

CCAS - 31, rue des Procureurs, vendredi 9h à 11h

UFC QUE CHOISIR CÔTE D'OPALE

■ CALAIS : 536, Avenue Toumaniantz

■ WIMEREUX : CSC 42 rue Baston

■ GUÏNES (Mairie)

■ SANGATTE (CSC MJ-Bassot)

Pour connaître les heures de permanence : 03 21 96 33 69

UFC QUE CHOISIR PAYS DE ST-OMER & MONTREUIL/MER

■ LONGUENESSE : Maison des

Associations Elie Vignon - 1, Place du Général de Gaulle

Tél. : 03 21 39 81 81

Lundi au vendredi 9h à 12h et 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h.

